

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	16 (1945)
Heft:	12
Artikel:	L'industrie jurassienne de l'horlogerie et des machines, ses préoccupations et ses perspectives d'avenir à la fin de 1945
Autor:	R.F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825458

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

radios, d'appareils photographiques, de frigidaires, etc. En raison de cette pénurie, celui qui désire faire l'acquisition d'un objet durable, que ce soit pour un cadeau ou pour son propre usage, arrive tout naturellement à l'idée d'une montre, puisque c'est l'un des articles qu'il peut encore se procurer avec le moins de peine et que d'autre part la montre est devenue ces derniers temps un objet d'échange particulièrement recherché.

Ce sont ces circonstances qui expliquent la conjoncture actuelle, et il est évident qu'elles peuvent se modifier rapidement. Les grèves, le chômage peuvent avoir une répercussion sur le pouvoir d'achat des masses. D'autre part, dès que les articles qui manquent actuellement réapparaîtront sur le marché, les ventes d'horlogerie s'en ressentiront.

Il importe que tous ceux qui travaillent dans notre industrie, de même que les autorités du pays, restent conscients de l'instabilité de la situation actuelle, afin d'être prêts à faire face à un ralentissement des affaires dans de meilleures conditions que ce ne fut le cas précédemment. Dans l'horlogerie, seul l'homme d'affaires qui base ses calculs sur la *moyenne des bonnes et des mauvaises années* se trouve sur un terrain solide. Il faut que tous les intéressés se rendent compte de ces faits si nous voulons que notre belle industrie puisse assurer l'existence des populations qui en dépendent et rendre au pays les services qu'il attend d'elle.

P. RENGLI

L'industrie jurassienne de l'horlogerie et des machines, ses préoccupations et ses perspectives d'avenir à la fin de 1945

Au moment où se termine la guerre, où le monde est en plein bouillonement, il est naturel que le Jura, dont l'une des principales ressources est l'industrie d'exportation, se penche avec curiosité et parfois angoisse sur l'avenir et interroge ceux qui, de par leur situation, sont placés pour mesurer le pouls des affaires.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Au mois de septembre, le comité de l'A.D.I.J. a posé, à un certain nombre d'industriels jurassiens, une série de questions. Si les réponses n'ont pas été aussi nombreuses que nous l'aurions aimé, elles se distinguent par leur qualité et nous en remercions vivement leurs auteurs. Qu'on nous permette, afin de ne pas nous répéter inutilement, d'analyser succinctement le fruit de notre enquête.

1^{re} question : Quelles sont vos impressions du point de vue du degré actuel d'activité dans l'industrie horlogère ?

Tous les fabricants de montres et de fournitures pour l'horlogerie qui nous ont répondu qualifient l'activité actuelle comme très forte, voire anormale. « Elle est en pointe marquée. » L'Allemagne, la France, les Etats-Unis ne se sont pas encore remis au travail. Partout, on manque de marchandises. Un de nos correspondants pense même que le mouvement des affaires pourrait encore s'accroître au moment où les moyens de transport seront normaux.

Un fabricant, qui possède une grande expérience des affaires, est plus sceptique : « J'ai l'impression, nous dit-il, que, parmi les commandes que reçoit l'industrie horlogère et surtout celles que reçoivent certains fabricants d'horlogerie dont le sens et l'éducation commerciales ne sont pas développés à un degré suffisant, il se trouve une grande partie de commandes spéculatives. Nos clients, ayant de la peine à recevoir immédiatement suffisamment de marchandises, passent leurs commandes à droite et à gauche, espérant de cette manière recevoir des envois de droite et de gauche aussi. De ce fait, certains fabricants d'horlogerie sont tentés d'augmenter leur production. Il arrivera un moment — l'expérience du passé le prouve — où la clientèle étrangère sera saturée de marchandises. Ce moment pourrait venir plus tôt que nous ne l'attendons et la crise horlogère éclater plus rapidement que nous ne le pensons, du fait que nous poussons trop la production. »

2^{me} question : Quelles sont vos préoccupations les plus vives

a) du côté de la main-d'œuvre :

suffisance ou insuffisance de main-d'œuvre qualifiée ?
suffisance ou insuffisance de main-d'œuvre non qualifiée ?

b) du côté des matières premières ?

c) en ce qui concerne le maintien d'une température permettant des conditions de travail normales ?

a) La réponse est unanime : la main-d'œuvre qualifiée manque. Elle est quasi introuvable, répond un fabricant. Une maison de Tramelan nous écrit : « Il est extrêmement difficile, sinon impossible, de trouver des visiteurs, des chefs ou des horlogers complets. » Certaines usines importantes et certaines localités organisent même des cours de perfectionnement pour former leur main-d'œuvre.

Certains de nos correspondants jugent que la main-d'œuvre non qualifiée ne manque pas. D'autres, au contraire, disent qu'elle fait défaut également, dans les ébauches et surtout chez les jeunes gens et les femmes. Un fabricant fait cette remarque intéressante :

« Les conditions de salaire de cette catégorie ont tendance à trop se rapprocher de celle de la main-d'œuvre qualifiée, ce qui n'est pas un bien pour notre industrie. »

b) En général, on ne se plaint pas de manquer de matières première. Ici et là pourtant, on éprouve des difficultés à s'approvisionner, surtout en ce qui touche les aciers spéciaux. Mais la situation, ajoute-t-on, évolue rapidement et favorablement.

c) Les uns se tirent d'affaire avec des combustibles de tout acabit ; les autres se plaignent et jugent la situation trop précaire. Mais cette situation ne semble pas devoir compromettre sérieusement le travail.

3^{me} question : Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Les perspectives d'affaires, du moins dans le proche avenir, sont favorables. Bonnes, répondent même plusieurs entreprises. Deux fabricants craignent d'être limités en raison du contingentement et du clearing. Une grande maison de machines répond : Les perspectives ? Inconnues, plusieurs pays ayant copié nos produits pendant la guerre. »

Ici encore, un fabricant, qui a une longue expérience, se montre réticent : « Peu à peu, les marchés seront saturés de marchandises et forcément les moyens de paiement, dans beaucoup de contrées, diminueront sensiblement. Dès le moment où ce stade sera atteint, les perspectives d'exportations de l'horlogerie, articles de luxe, deviendront plus mauvaises.

4^{me} question : Que pensez-vous de nos possibilités futures d'exportation et vers quels pays dirigez-vous vos efforts ?

Actuellement, de l'avis du plus grand nombre, les efforts sont dirigés vers les pays d'outre-mer, l'Europe étant pratiquement fermée. Le directeur d'une de nos grandes entreprises nous écrit : « Si des restrictions arbitraires ne viennent pas entraver l'importation de nos produits sur les principaux marchés du monde, que ce soit pour des raisons financières ou de protection, il y aura de grands besoins à couvrir. En attendant que les marchés qui, aujourd'hui encore, sont complètement fermés à nos exportations, soient en mesure de reprendre leurs relations d'affaires avec notre industrie horlogère, l'exportation dans les autres marchés est susceptible d'assurer un degré d'occupation régulier et satisfaisant.

Voici l'avis d'un fabricant dont nous avons déjà cité l'opinion plus haut : « Les pays de l'Extrême-Orient qui sont libérés, peu à peu, ont une faim inextinguible de montres. Mais de quels moyens de paiement un pays comme la Chine, par exemple, peut-il disposer ? S'il ne dispose pas de moyens soit sous la forme de devises, soit sous la forme de marchandises, nous ne

voyons pas comment des importations pourraient se faire. Pour ma maison, qui exporte dans tous les pays du monde, cette situation donne à réfléchir, car les pays de l'Empire anglais ne relâchent pas encore leur système de contingentement afin d'éviter une chute de la livre anglaise. »

5^{me} question : Quelles sont vos impressions sur le système des conventions horlogères et sur les résultats atteints en ce qui concerne l'assainissement ?

Les réponses sont quasi unanimes : le système des conventions horlogères a fait ses preuves. L'assainissement est un fait accompli, dit le directeur d'une grande maison. Le maintien des conventions s'impose, dit un autre chef d'entreprise. Ce dernier précise : « Les charges ont diminué et la plupart des fabricants d'horlogerie ont libéré leurs dettes envers les banques. »

Pourtant un fabricant fait cette réserve : « Les conventions paraissent incapables d'empêcher l'inflation de la production actuelle. Appliquées avec trop de rigidité, elles sont une entrave au développement normal d'une saine concurrence. D'autre part, l'interprétation donnée par certains milieux aux textes, a eu, comme conséquence, de renforcer la position des fournisseurs en face du fabricant qui, lui, a à supporter seul tous les risques de l'exportation, ce qui est contraire au bon sens et à ce qu'ont voulu les initiateurs. »

Le chef d'une entreprise de fournitures de la Vallée de Tavannes écrit : « Les conventions ont été favorables dans bien des domaines ; elles le sont moins pour les entreprises neutres de petite et moyenne importance. Celles-ci risquent de voir leur vitalité contrariée par le développement de certaines grosses entreprises qui empiètent ainsi fortement sur le terrain des fabriques de fournitures d'horlogerie de nos régions. »

6^{me} question : Quelle est votre opinion touchant l'application à l'horlogerie des mesures de protection légales ?

La réponse est la même que celle donnée à la question précédente : les mesures légales ont fait leurs preuves. « Personne ne désirerait revenir au libéralisme absolu tel qu'il était pratiqué de 1930 à 1933, où chacun faisait de gros déficits. » Mais ceci dit, l'individualisme jurassien redresse la tête et les réserves sont nombreuses. Tel fabricant demande plus de souplesse dans l'application de certains arrêtés fédéraux. Tel autre déclare qu'une industrie doit pouvoir se défendre elle-même.

7^{me} question : Pensez-vous que ces mesures soient de nature à brider les initiatives de jeunes éléments ?

Oui, dit l'un de nos correspondants. Certainement, répond un autre. La concurrence étrangère pourrait en profiter, dit un

troisième fabricant. Le chef d'une de nos grandes entreprises répond : « Ces mesures empêcheront uniquement que ces nouvelles initiatives, en se multipliant outre mesure, ne créent un nouveau climat malsain pour l'ensemble de l'industrie. »

Une maison de Tramelan dit ceci : « Les mesures de protection ne sont pas de nature à brider les initiatives de jeunes éléments. Si ces derniers sont qualifiés, ils trouveront des emplois qui correspondent à leur formation professionnelle, à leur intelligence et, de ce fait, ils auront la possibilité, non seulement d'améliorer leur situation matérielle, mais également leur situation sociale dans l'entreprise. En général, les permis d'établissement demandés au Département fédéral de l'économie publique ont été accordés à des gens de la profession. A notre point de vue, on est même allé trop loin, car dans certains cas, une seule affaire en a fait deux. Seule la raison sociale a changé ; les intérêts sont restés les mêmes. L'unique but était d'augmenter le personnel et les chances de bénéfice au détriment d'autres fabriques. »

8^{me} question : Quelles sont vos craintes en matière de concurrence étrangère ?

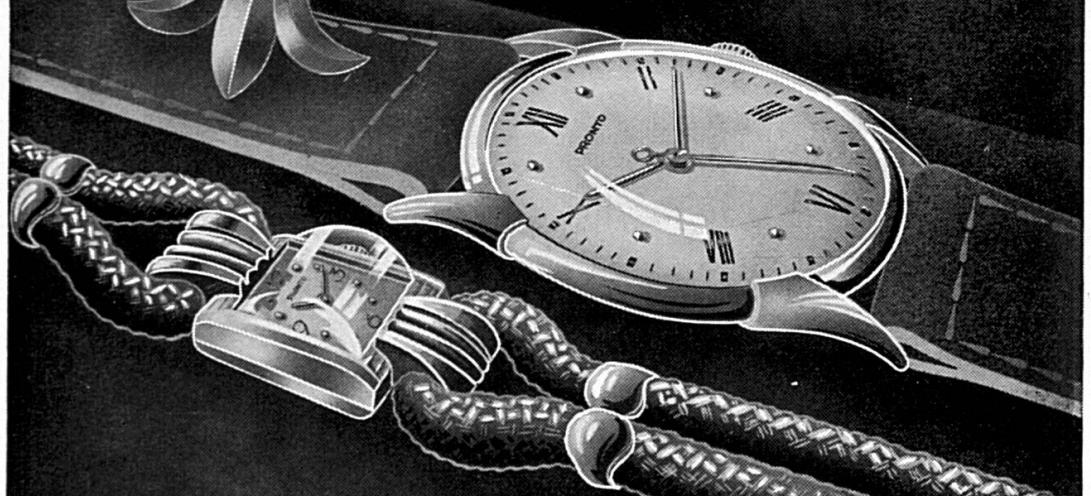
Les craintes sont générales. La concurrence reviendra rapidement, pense tel fabricant. On cite deux noms de pays : l'Amérique, l'Angleterre. Le directeur d'une grande maison jurassienne dit : « Pour le moment, la concurrence étrangère n'est pas dangereuse, mais il dépend de nombreuses circonstances, trop longues à développer dans la présente étude, qu'elle ne se propage pas au détriment de notre pays. »

Citons encore deux opinions : « Dès que les Américains auront rééquipé leurs usines pour la production horlogère, indubitablement la forte demande actuelle se réduira du 50 %. Les Allemands, eux, ont vu leurs fabriques détruites et leur concurrence n'est pas à craindre dans un avenir proche. Les Français, qui importent des ébauches suisses, sont également limités par des permis d'importation et de devises. En résumé, la concurrence étrangère ne se fera pas sentir avant trois ou quatre ans, avec l'acuité que nous avons connue sur certains marchés avant la guerre. »

Voici la seconde opinion : « La concurrence de l'Angleterre est à craindre à longue échéance. Il est fort probable que les Anglais auront déménagé une partie des installations allemandes dans leur propre pays. Ils y ont peut-être amené également le personnel technique nécessaire. Cette évolution est demandée par la RAF et par l'armée, qui exigent d'avoir à leur disposition, immédiatement une main-d'œuvre qualifiée pour les fabrications de guerre et les instruments de bord. La seule solution, pour avoir une main-d'œuvre qualifiée disponible au moment voulu, est d'introduire une industrie horlogère qui est, au fond, la seule indus-

publicitor
Th.

DISTINCTION



PRONTO WATCH CO. LE NOIRMONT SUISSE



NIGA

la montre de qualité
Spécialité : chronographes

G. Gagnebin & Cie S.A.
Tramelan Tél. 9 30 77

trie dans laquelle cette main-d'œuvre qualifiée peut s'exercer en temps de paix. Il s'agira sans doute pour la Suisse de trouver avec l'Angleterre des arrangements pareils à ceux qui avaient été mis sur pied avec la France. La concurrence des U.S.A. est moins à craindre, car aux U.S.A. les salaires ont tendance à augmenter et la montre américaine a toujours été plus chère, à qualité égale, que la montre suisse. Il faut néanmoins ne pas sousestimer la concurrence que certaines fabriques pourront faire sur le marché américain, en tous cas en ce qui concerne la montre-réveil et la montre chère. »

9^{me} question : *Que pensez-vous des mesures envisagées par l'Etat dans le cadre du plan Zipfel ?*

Le plan Zipfel, qu'on ne connaît pas très bien chez nous, ne paraît pas préoccuper beaucoup les milieux horlogers en un temps où nos fabriques travaillent à plein rendement.

10^{me} question : *Estimez-vous suffisantes les concessions et possibilités d'amortissement qui sont admises par les Administrations fiscales cantonales et fédérales ?*

Il est question de fisc et chacun redresse l'oreille ! L'unanimité est totale. Elle se résume dans l'opinion du chef d'une de nos grandes entreprises : « Les concessions et possibilités d'amortissement qui sont admises par les administrations fiscales ne sont pas suffisantes. Elles manquent de souplesse et les taux pratiqués par l'impôt sur les soi-disant bénéfices de guerre sont anémiant pour les entreprises qui sont touchées. Cet impôt ne tient pas suffisamment compte des pertes qui ont été éprouvées pendant la période de crise qui a débuté en 1950. Les années de base n'ont pas été, dans l'horlogerie, des années normales. Or, on ne devrait pas considérer comme super-bénéfices, des bénéfices qui devraient servir à l'amortissement des pertes subies. »

Un fabricant de la vallée de Delémont dit que l'impôt sur les bénéfices de guerre est « une grande injustice à l'égard de l'industrie horlogère qui n'a pas connu avant la guerre une période de prospérité, bien au contraire ». Une importante maison de Tramelan écrit ceci : « La loi fiscale mériterait d'être revisée, en particulier en ce qui concerne une industrie qui est tributaire de la mode. Il est étonnant que l'administration fédérale de l'impôt se déclare disposée à admettre certains amortissements supplémentaires pour des maisons qui n'ont pas fait de bénéfice pendant les années de base. Cette faveur reviendrait aux maisons qui ont établi une double comptabilité ou qui n'ont pas comptabilisé certaines expéditions faites en dehors des exportations normales. Cette mesure doit être étendue à tous les fabricants, sinon, on serait absolument illogique, injuste même à l'égard de cette

catégorie d'entreprises dans laquelle nous sommes classé et dont les années de base ont été, en général, des années creuses. D'autres industries, telles que celle des produits chimiques et l'industrie des machines qui ont bénéficié pendant la crise d'avant-guerre de conditions particulièrement favorables, paient moins que celles qui avaient déjà épuisé leurs réserves. Il est à craindre que plusieurs maisons doivent prochainement contracter des emprunts pour payer leurs impôts sur les bénéfices de guerre, voire même céder des dollars bloqués pour payer leur dû. »

Conclusions

Que conclure de ce rapide examen ?

Dans l'industrie horlogère, la situation est favorable pour le moment. Le proche avenir n'inquiète personne. Mais dès qu'on envisage un avenir plus éloigné, l'incertitude règne et nul ne donne la moindre précision. Comment se comportera l'Asie en mouvement ? Jusqu'où se fera sentir la concurrence américaine et que faut-il penser de la future industrie horlogère anglaise ? L'intervention officielle des Etats-Unis au début de décembre paraît significative.

Actuellement, la main-d'œuvre qualifiée manque. Encore une fois, nous devons nous souvenir de ce qu'est notre point de supériorité : notre main-d'œuvre, encore notre main-d'œuvre, toujours notre main-d'œuvre. Nous ne devons pas cesser de la perfectionner, de l'instruire, de l'élever à un degré tel qu'elle soit toujours, en tous temps, un atout dans la lutte pour la conquête des marchés qui recommencera avec acharnement, dès que le monde sera remis du choc de la guerre.

Equiper nos écoles d'horlogerie, y envoyer nos jeunes gens, équiper nos usines, développer nos recherches horlogères, ne renoncer à aucun sacrifice dans le domaine de la science, tel doit être notre objectif. Alors, l'industrie horlogère jurassienne réussira à tenir tête, crânement, même au milieu de la tempête.

R. F.